



Numéro PPQ/6878

mardi 8 juillet 2014

Les grands titres:

- Le HCR affirme que le bilan s'alourdit en Méditerranée après un nouveau naufrage au large de la Libye
- Le Secrétaire général appelle Israéliens et Palestiniens à la retenue dans le contexte de l'escalade des tensions
- L'ONU reconnaît le mariage homosexuel légal pour tous les membres de son personnel
- Soudan du Sud : Ban appelle à mettre fin au conflit dans ce pays qui fête ses trois ans depuis l'accession à l'indépendance
- Afrique de l'Ouest : le Représentant de l'ONU appelle le Conseil de sécurité à répondre au problème du terrorisme au Nigéria
- Le HCR déplore l'expulsion d'un réfugié laotien depuis la Thaïlande
- L'Envoyée Spéciale de l'ONU pour le Sahel achève une visite de deux jours en Mauritanie
- Afghanistan : la MANUA appelle au calme suite à l'annonce des résultats préliminaires de l'élection présidentielle
- Le HCR préoccupé par le sort de 145.000 femmes réfugiées syriennes chefs de famille qui luttent pour leur survie

Le HCR affirme que le bilan s'alourdit en Méditerranée après un nouveau naufrage au large de la Libye



Des réfugiés syriens secourus en Méditerranée par la marine italienne.
Photo HCR/A. d'Amato

8 juillet - Une Syrienne et ses deux enfants de trois et six ans font partie des toutes dernières victimes à avoir perdu la vie en tentant de traverser la Méditerranée depuis la Libye, a déclaré le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) mardi.

Lors d'une conférence de presse à Genève, le HCR a indiqué aux journalistes que plus de 500 personnes auraient déjà trouvé la mort cette année lors de la traversée périlleuse pour rejoindre plusieurs pays en Europe. Un nombre record de 64.000 personnes voyageant à bord de petits bateaux depuis l'Afrique du Nord a rejoint l'Italie pour la seule année 2014, soit davantage que durant toute l'année 2013.

Les garde-côtes libyens ont fait part au HCR lundi qu'ils avaient récupéré 12 corps sans vie suite au naufrage d'un bateau qui aurait eu lieu dimanche 6 juillet. Parmi les victimes, on compte trois Syriens, trois ressortissants érythréens et six autres Africains de nationalités encore indéterminées.

« Le bateau, qui aurait fait naufrage au large de Tripoli, avait une capacité d'environ 200 passagers. Il pourrait en avoir transporté davantage et il aurait chaviré au large de Tripoli », a indiqué le porte-parole du HCR, Adrian Edwards. « Des opérations de recherche et de sauvetage sont en cours et le sort des autres personnes qui pourraient s'être trouvées à bord du navire est inconnu ».

Après cette nouvelle tragédie, quelque 217 personnes au total auraient trouvé la mort par noyade depuis début 2014 au large des côtes libyennes en tentant de traverser la Méditerranée. A ce chiffre doit s'ajouter celui de 290 autres victimes, mortes ou portées disparues, suite à des naufrages de bateaux au large de l'Italie, de la Turquie et de la Grèce. Le bilan des décès en Méditerranée s'élève à plus de 500 personnes depuis début 2014.



« Le HCR se félicite des opérations de recherche et de sauvetage menées par les autorités libyennes mais l'Organisation demande un nouveau renforcement de ces opérations, notamment dans les zones maritimes à forte fréquentation », a déclaré le porte-parole.

« Nous exhortons également les États à travers le monde à examiner des alternatives légales aux dangereuses traversées en mer, comme l'accroissement des regroupements familiaux, des possibilités de réinstallation rapide et des admissions à titre humanitaire », a-t-il ajouté. « Les gouvernements sont, en outre, encouragés à ne pas mettre en œuvre des mesures punitives ou dissuasives, comme la détention des personnes en quête de sécurité. »

Près de 37.000 demandeurs d'asile et réfugiés ont été enregistrés par le HCR à Tripoli et Benghazi. Les Syriens constituent le plus grand groupe, avec 18 655 individus, suivi par les Erythréens (4673), les Somaliens (2380) et les Iraquiens (3105).

Le Secrétaire général appelle Israéliens et Palestiniens à la retenue dans le contexte de l'escalade des tensions



Le Secrétaire général Ban Ki-moon,
Photo ONU/Mark Garten

8 juillet - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon a condamné mardi l'escalade de la violence entre Israéliens et Palestiniens avec des attaques à la roquette lancées contre Israël depuis Gaza et des bombardements aériens de Gaza.

« Le Secrétaire général est extrêmement préoccupé par la dangereuse escalade de la violence, qui a déjà entraîné la mort de plusieurs Palestiniens et fait de nombreux blessés après des opérations israéliennes contre la bande de Gaza », a déclaré le porte-parole de M. Ban dans un communiqué de presse.

Le chef de l'ONU a réitéré l'appel qu'il a lancé à tous les acteurs pour qu'ils fassent preuve d'un maximum de retenue et évitent de faire de nouvelles victimes civiles et de créer une situation de déstabilisation généralisée.

Le Secrétaire général a souligné qu'il « est maintenant impératif de rétablir le calme. L'insoutenable situation prévalant à Gaza devra également être abordée dans ses dimensions politique, sécuritaire, humanitaire et de développement dans le cadre de la recherche d'une solution globale », a affirmé le porte-parole.

L'ONU reconnaît le mariage homosexuel légal pour tous les membres de son personnel



le drapeau arc-en-ciel, symbole
international des droits des gays,
lesbiennes, bisexuels et transgenres.

8 juillet - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a annoncé lundi un changement de la politique du personnel qui signifie que dorénavant les couples de même sexe auront accès aux mêmes avantages que leurs collègues hétérosexuels.

Selon un changement majeur de la politique, en vigueur depuis le 26 Juin, l'ONU reconnaît le mariage des couples de même sexe mariés dans un pays où les mariages homosexuels sont légaux. Auparavant, le statut personnel d'un membre du personnel a été déterminé par les lois du pays dont le passeport qu'il ou elle a porté.

« Les droits de l'homme sont au cœur de la mission de l'Organisation des Nations Unies. Je suis fier de défendre une plus grande égalité pour l'ensemble des membres du personnel et je demande à tous les membres de notre famille des Nations Unies d'unir leurs efforts pour rejeter l'homophobie, une discrimination qui ne peut en aucun cas être tolérée sur notre lieu de travail », a déclaré le chef de l'ONU.

M. Ban n'a pas consulté les États membres de l'ONU sur le changement de politique.

« Le Secrétaire général a agi de sa propre autorité en tant que chef de la direction de l'Organisation des Nations Unies. Ce fut une décision de gestion concernant le personnel des Nations Unies », a déclaré le porte-parole de M. Ban dans un communiqué de presse.

Le chef de l'ONU a été un ardent défenseur de la dépénalisation des relations consensuelles de même sexe, et la lutte contre

la violence contre les lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT).

« Les droits humains sont pour tout le monde, peu importe qui vous êtes ou qui vous aimez », avait rappelé M. Ban dans un article dans le réseau social LinkedIn en mai. « En tant que Secrétaire général de l'ONU, je crois et m'efforce de réaliser la promesse de la Déclaration universelle des droits de l'homme, un monde ancré dans la tolérance, la liberté et l'égalité ».

Les relations sexuelles entre des personnes de même sexe sont considérées comme illégales dans 76 pays, cependant, les mariages homosexuels sont légaux dans au moins 16 pays. Aux États-Unis cela dépend des États. L'état de New York, où se trouve le siège de l'ONU le mariage homosexuel est légal.

« L'égalité commence à la maison, et je suis bien conscient que les collègues LGBT à l'ONU, et leurs familles, sont toujours confrontés à des défis considérables », at-il dit. « Tous les membres du personnel font partie de la famille des Nations Unies et méritent d'être traités de manière égale ».

Soudan du Sud : Ban appelle à mettre fin au conflit dans ce pays qui fête ses trois ans depuis l'accession à l'indépendance



8 juillet - À l'occasion du troisième anniversaire de l'indépendance du Soudan du Sud, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon a rappelé mardi les espoirs et les attentes du peuple du Soudan du Sud à la création de leur pays, le 9 juillet 2011. Ces espoirs ont été anéantis par le conflit qui a éclaté en décembre 2013. Des milliers de Sud-Soudanais ont été tués, et des atrocités ont été commises contre des civils.

Le chef de l'ONU a affirmé que le peuple du Soudan du Sud est la première victime de cet échec et demande l'arrêt des combats. Il vit dans des terribles conditions, leurs moyens de subsistance sont perdus et ils sont en proie à la famine, la maladie et l'insécurité. Plus de 1,3 million de personnes ont été chassées de leurs foyers et, à moins que les ressources n'arrivent et les parties coopèrent, des centaines de milliers de personnes seront confrontées au risque d'une famine dans les prochains mois.

« Le Secrétaire général rappelle aux dirigeants du Soudan du Sud qu'il s'agit d'une crise causée par l'homme. Ils ont la responsabilité et le pouvoir de l'arrêter. Il appelle à ce qu'ils soient à la hauteur des attentes de leur peuple, à déposer les armes et à retourner immédiatement à la table des négociations », a indiqué le porte-parole de M. Ban dans un communiqué de presse.

Le Secrétaire général a rassuré le peuple du Soudan du Sud que les Nations Unies sont avec eux et continueront à tout mettre en œuvre pour leur assurer une protection et leur fournir l'aide humanitaire qui est leur droit fondamental.

Afrique de l'Ouest : le Représentant de l'ONU appelle le Conseil de sécurité à répondre au problème du terrorisme au Nigéria



Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, Saïd Djinnit. Photo ONU/Rick Bajornas

8 juillet - Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, Saïd Djinnit, a appelé mardi le Conseil de sécurité à répondre au problème posé par l'insurrection et l'insécurité au Nigéria, s'inquiétant notamment de l'augmentation des activités de Boko Haram, qui a été enregistrée ces dernières semaines.

« Avec l'augmentation de l'insécurité dans le nord-est du pays et la montée des tensions et des divisions politiques à l'approche des élections générales de 2015, le Nigéria se trouve à la croisée des chemins », a souligné M. Djinnit en ajoutant que les dirigeants nigériens doivent adopter une position unifiée et un front commun afin de confronter cette « insécurité persistante ».

Venu présenter le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, un document qui couvre la période allant du 1er janvier au 30 juin 2014, M. Djinnit a indiqué dans un premier temps qu'au plan économique, avec une moyenne de 7%, la région de l'Afrique de l'Ouest continue d'enregistrer la croissance la plus élevée sur le continent.

« Les pays ouest-africains continuent d'éprouver de grandes difficultés à répondre aux attentes de leurs ressortissants en matière sociale. Les populations ne bénéficient pas toujours des dividendes de ce progrès économique et n'en voient pas les retombées », a souligné M. Djinnit.

« Si des progrès en matière de réduction de l'extrême pauvreté ont été enregistrés dans l'ensemble des pays de la région, les bilans, en ce qui concerne l'accès à l'éducation primaire et la réduction de la faim et de la malnutrition sont pour le moins mitigés. Les femmes et les jeunes sont les plus durement affectés par les réponses, d'un niveau insuffisant, qu'apportent les États aux nombreux défis sociaux. Dans certains pays, a indiqué le Représentant spécial, la montée de l'insécurité a eu pour conséquence que les États ont dû opérer un redéploiement des ressources disponibles vers les priorités et les urgences sécuritaires, ceci au détriment du développement », a-t-il ajouté.

M. Djinnit a ensuite salué la conclusion heureuse de la transition politique et l'élection de nouvelles autorités légitimes en Guinée-Bissau, ce qui ouvre ainsi une page nouvelle dans l'histoire tourmentée de ce pays. La crise au Mali a par contre révélé les limites dont souffrent la région ouest-africaine et le continent africain en matière de capacité de réponse rapide aux crises. Le Représentant spécial s'est néanmoins réjoui de la reprise du processus de dialogue entre les parties maliennes.

M. Djinnit a averti le Conseil de sécurité qu'en dépit des efforts déployés, la région d'Afrique de l'Ouest, dans son ensemble, continue de faire face aux défis redoutables que sont la criminalité transnationale organisée et l'augmentation des activités terroristes. M. Djinnit a notamment exprimé sa préoccupation concernant le risque que les réseaux criminels de la région se mettent à recruter des jeunes, dont un très grand nombre sont au chômage et sans grande perspective d'avenir.

« Il est essentiel que les pays d'Afrique de l'Ouest se mettent ensemble et établissent des stratégies effectives et des mécanismes de coopération pour faire face à cette menace qui risque de déstabiliser toute la région sahélo-saharienne », a souligné M. Djinnit.

Le Représentant spécial du Secrétaire général a par ailleurs indiqué qu'en 2015, « pas moins de cinq élections cruciales » seront organisées en Afrique de l'Ouest, notamment en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, en Guinée, au Niger et au Nigéria. Ces scrutins se dérouleront dans des sociétés fortement polarisées et dans un contexte de profondes divisions politiques et de controverses concernant des initiatives relatives à des amendements constitutionnels qui, s'ils étaient adoptés, modifieraient la durée des mandats présidentiels ou lèveraient la limitation du nombre de ces mandats à la tête des États concernés.

Le Représentant spécial s'est dit convaincu que l'Union du fleuve Mano a la capacité de devenir « un phare de prospérité et de stabilité en Afrique de l'Ouest. » Alors que la piraterie et la criminalité en mer dans le Golfe de Guinée posent un autre défi de taille pour la stabilité et le développement économique de la région, le Représentant spécial a aussi souligné l'importance de mettre en œuvre le cadre stratégique adopté le 25 juin 2013 lors du Sommet de Yaoundé, au Cameroun. Il a ensuite signalé que la situation dans le Sahel demeure « alarmante » et a engagé les parties externes à veiller à la complémentarité de leurs efforts et à agir de concert en faveur de cette région.

Le HCR déplore l'expulsion d'un réfugié laotien depuis la Thaïlande



le porte-parole du HCR, Adrian Edwards. Photo: UNIFEED

8 juillet - Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a exprimé mardi sa consternation face à l'expulsion, depuis la Thaïlande, d'un réfugié reconnu par le HCR et originaire de la République démocratique populaire lao, où il pourrait subir de mauvais traitements assimilables à la persécution.

« Selon des informations confirmées cette semaine par les autorités thaïlandaises, l'expulsion de cet ancien chef des Hmongs du Laos a eu lieu le 13 juin », a expliqué le porte-parole du HCR, Adrian Edwards, lors d'une conférence de presse à Genève.

« Le HCR a exhorté les autorités thaïlandaises à ne pas l'expulser depuis sa mise en détention en mars 2013. Compte tenu de sa notoriété, le HCR a de vives inquiétudes sur les risques qu'il encourt désormais après avoir été refoulé vers le Laos », a-t-il ajouté.

L'expulsion est contraire au principe de non-refoulement, visant à ne pas mettre en œuvre des retours forcés. Ce principe est

inscrit dans le droit international coutumier. Il s'impose statutairement à tous les États et les empêche de renvoyer un réfugié vers un pays où sa vie ou sa liberté seraient menacées. L'expulsion d'un individu vers un pays où il ou elle ferait face à un risque de torture est également interdit en vertu de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, à laquelle la Thaïlande a adhéré.

« Le HCR appelle les autorités thaïlandaises à assumer leurs responsabilités en vertu du droit international et à garantir le plein respect des droits des personnes ayant besoin de protection internationale », a souligné le porte-parole.

La Thaïlande continue d'accueillir généreusement plus de 128.000 réfugiés et demandeurs d'asile, la grande majorité d'entre eux vivant dans neuf refuges camps/installations temporaires le long de la frontière avec le Myanmar.

L'Envoyée Spéciale de l'ONU pour le Sahel achève une visite de deux jours en Mauritanie



L'Envoyée spéciale pour le Sahel, Hiroute Guebre Sellassie, devant le Conseil de sécurité. Photo ONU/Devra Berkowitz

8 juillet - L'Envoyée Spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sahel, Hiroute Guebre Sellassie, a achevé mardi sa visite de deux jours en République Islamique de Mauritanie, effectuée dans le cadre de son tour officiel dans la région du Sahel.

Tout en encourageant la Mauritanie à maintenir son rôle actif pour répondre aux défis régionaux auxquels le Sahel fait face, Mme Guebre Sellassie a loué les efforts fournis pour promouvoir la coopération régionale. Les deux responsables ont insisté sur la nécessité de coordonner les initiatives existantes au Sahel, notamment la mise en œuvre de celle du G-5 Sahel et celle de la plateforme de coordination pour le Sahel.

Au cours de sa visite, l'Envoyée spéciale s'est notamment entretenue avec le Président de la République Islamique de Mauritanie et Président en exercice de l'Union Africaine, Mohamed Ould Abdel Aziz, sur les questions de paix et de sécurité dans la région du Sahel.

Mme Hiroute Guebre Sellassie a félicité le Président Ould Abdel Aziz pour sa récente réélection, ainsi que pour ses efforts pour améliorer la situation sécuritaire en Mauritanie et dans la région. Elle a également salué le travail entrepris par le Président mauritanien et son gouvernement, pour assurer la paix et la stabilité dans la région, notamment sa collaboration avec les Nations Unies pour résoudre la crise malienne.

Mme Guebre Sellassie a également rencontré le Premier Ministre, Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, le Ministre des Affaires Economiques et du Développement, Sidi Ould Tah, et le Président de l'Assemblée Nationale, Mohamed Ould Boilil, ainsi qu'avec d'autres responsables mauritaniens et représentants du Système des Nations Unies en République Islamique de Mauritanie.

Poursuivant ses consultations avec les dirigeants de la région, l'Envoyée spéciale pour le Sahel se rendra à partir du 9 juillet au Burkina Faso pour une visite officielle de deux jours.

Afghanistan : la MANUA appelle au calme suite à l'annonce des résultats préliminaires de l'élection présidentielle



8 juillet - La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a pris acte mardi la publication des résultats préliminaires du second tour de l'élection présidentielle dans ce pays en soulignant que les résultats ne sont pas encore définitifs et pourrait encore changer et qu'il est donc trop tôt de déclarer la victoire de l'un des candidats.

« La MANUA encourage les institutions électorales, dont la Commission électorale indépendante et la Commission indépendante des plaintes électorales, à montrer leur engagement pour l'avenir du pays en assumant la responsabilité d'accomplir leur mission de façon impartiale, transparente et responsable », a indiqué la mission onusienne dans un communiqué de presse.

La mission a encouragé les commissions électorales à coopérer dans le cadre de leurs mandats, notamment en effectuant des

audits supplémentaires des bulletins de vote de plus de 7000 bureaux de vote.

« La MANUA réitère son appel aux candidats à faire preuve de retenue et de prendre les dispositions nécessaires pour garder le contrôle de leurs militants afin d'empêcher toutes déclarations inflammatoires ou d'autres actes susceptibles de provoquer du désordre ou de l'instabilité.

Le HCR préoccupé par le sort de 145.000 femmes réfugiées syriennes chefs de famille qui luttent pour leur survie



Des réfugiés syriens arrivant au Liban après avoir fui l'ouest de la Syrie. Photo UNHCR/A. McConnell

8 juillet - Selon un rapport publié mardi par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), plus de 145.000 familles réfugiées syriennes en Egypte, au Liban, en Iraq et en Jordanie – soit un quart de tous les foyers – sont dirigées par des femmes confrontées à une lutte solitaire pour leur survie.

Le HCR a indiqué que ces femmes réfugiées sont engagées dans une lutte quotidienne pour joindre les deux bouts, garder leur dignité et s'occuper de leurs familles dans des habitations délabrées et surpeuplées ou des tentes et des abris de fortune peu sûrs. Beaucoup vivent sous la menace de la violence ou de l'exploitation, et leurs enfants font face à des traumatismes et à une détresse qui s'accroît.

Le rapport se base sur les témoignages personnels de 135 de ces femmes, recueillis au cours de trois mois d'entretiens début 2014. Contraintes d'assumer seule la responsabilité de leurs familles après que leurs maris aient été tués, enlevés ou séparés pour une raison ou une autre, elles sont prises dans une spirale de souffrance, isolement et anxiété.

« Pour des centaines de milliers de femmes, fuir leur patrie en ruine n'a été que la première étape d'un parcours semé d'embûches », a déclaré le chef du HCR, António Guterres, dans un communiqué de presse.

« Elles n'ont plus d'argent, font face à des menaces quotidiennes pour leur sécurité et sont traitées comme des parias pour avoir perdu leurs maris dans une guerre brutale. C'est une honte. Elles sont humiliées d'avoir tout perdu », a-t-il ajouté en ajoutant que le HCR a demandé que de nouvelles mesures soient prises d'urgence par les donateurs, les gouvernements des pays d'accueil et les organisations humanitaires.

« Les femmes réfugiées syriennes maintiennent les liens au sein d'une société brisée. Elles ont une force extraordinaire, mais elles luttent toutes seules. Leurs voix sont un appel à l'aide et à la protection qui ne peut pas être ignoré », a affirmé Angelina Jolie, l'émissaire du HCR.

La vie en exil a contraint ces femmes à devenir le principal soutien de famille et pourvoyeur de soins et elles doivent se débrouiller seules et avec leurs proches, loin de leurs communautés et sources traditionnelles de soutien. Pour la plupart d'entre elles, la charge est énorme, et beaucoup dépendent entièrement de l'aide extérieure. 60% des femmes interrogées ont exprimé un sentiment d'insécurité, et une sur trois est trop effrayée ou accablée pour sortir de chez elle.

De nombreuses femmes se sont plaintes d'être régulièrement harcelées verbalement – par des chauffeurs de taxi, des conducteurs de bus, des propriétaires, des prestataires de services, et par des hommes dans les magasins, sur le marché, dans les transports publics et même lors des distributions d'aide.

Plus de 150 organisations offrent des services ou un soutien aux femmes réfugiées syriennes et à leurs familles. Les recherches ont révélé plusieurs exemples de femmes réfugiées prenant des initiatives, se soutenant mutuellement et s'efforçant de trouver des solutions à leur lutte quotidienne. Elles ont également mis en lumière plusieurs actes de gentillesse et de générosité de la part des pays et des communautés d'accueil.

Avec 2,8 millions de réfugiés et plusieurs millions de déplacés, la Syrie est devenue la crise de déplacement de population la plus importante au monde. Depuis début 2014, plus de 100.000 réfugiés syriens sont enregistrés dans les pays voisins chaque mois. Le nombre total de réfugiés devrait atteindre 3,6 millions à la fin 2014.